

portante dans le programme officiel. Tout le monde est d'accord sur le principe, mais dans le détail il se produit des divergences presque irréconciliables. Le chancelier de l'échiquier, M. Asquith, va proposer, croit-on, que l'on commence par un vote de cinq millions de louis, auxquels viendraient s'ajouter deux millions et demi réservés l'an dernier pour cette fin. Les députés ouvriers soutiennent que cette somme est insuffisante même comme point de départ. Et quant au mode d'application, il n'y a pas deux opinions semblables. La discussion et l'étude de cette mesure vont donc être très ardues.

En outre le gouvernement essaiera sans doute, encore une fois, d'amender l'acte d'éducation, objet de conflit entre les deux Chambres. On mentionne aussi, comme mesures probables, une reprise des bills agraires d'Ecosse, rejetés l'an dernier par les Lords; un nouveau bill d'évaluation foncière, pour l'Angleterre; un bill fixant à huit heures la journée de travail dans les mines; un bill établissant une administration nouvelle pour le port de Londres; et plusieurs projets comportant des réformes relatives au logement, au bien-être, à la santé des classes misérables dans les villes.

La question budgétaire devra solliciter la sérieuse attention du Parlement. Les lois de réforme sociale, le renforcement de la flotte, la réorganisation de l'armée, les besoins croissants de l'instruction publique, vont exiger une augmentation de dépenses de 10 millions de louis environ pour cette année, et peut-être de 25 millions pour l'année prochaine. On pourvoira cette année à la plus grande partie de cet accroissement par une perception plus stricte des taxes sur le revenu de l'excise et des autres impôts.

Voilà, certes, un programme extrêmement chargé. Ajoutez-y les incidents imprévus, les conflits probables entre les Communes et les Lords, et vous conviendrez que les parlementaires anglais vont avoir de quoi s'occuper durant les prochains mois. On dirait que le cabinet tient à multiplier les projets de loi, surtout ceux qui entraînent des réformes et des changements graves, de sorte que, les occasions de divergence entre les deux Chambres étant plus nombreuses, l'opinion soit mieux préparée à considérer favorablement les propositions que le ministère